

FORMATION

GUIDE PRATIQUE

5 novembre 2019 au Porche Vauban (89450)

DU PAYSAGE

DE VOTRE HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

Gestionnaire ou porteur de projets d'hébergement touristique, la séquence d'arrivée restera le premier souvenir d'un touriste séjournant dans votre établissement, d'où l'importance de soigner ce parcours au sein d'un territoire, le Vézélien, reconnu pour la qualité de ses paysages.



SOMMAIRE

3 Préambule

5 S'inscrire dans un paysage

11 Mettre en scène ses espaces extérieurs

23 Une gestion durable

29 Conclusion

30 Bibliographie

32 Contacts



DES FORMATIONS CAUE AU SEIN DE L'OGS

Les prétendants au label Grand Site de France s'engagent à « améliorer les conditions de protection, de réhabilitation et de gestion active du paysage, à mieux accueillir leurs visiteurs, à générer un développement local durable et bénéficiant aux habitants. »

Dans le cadre de sa mission de formation, d'information et de sensibilisation des élus, techniciens et professionnels, le CAUE de l'Yonne (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) s'engage au sein de l'Opération Grand Site du Vézélien sur les thèmes qui sont les siens : architecture, urbanisme, paysage et environnement.

Selon la thématique abordée, chaque formation est organisée avec les partenaires les plus pertinents, afin d'apporter une vision la plus transversale et prospective possible.

Si les communes de l'OGS et les adhérents au CAUE de l'Yonne sont prioritaires à l'inscription, chaque formation reste ouverte à tous.

Ce présent guide pratique fait la synthèse du rendez-vous **Du paysage de votre hébergement touristique**. Il apporte des éléments de compréhension des enjeux paysagers spécifiques aux hébergements touristiques : dans quel paysage s'inscrit mon projet, comment mettre en scène les espaces extérieurs et comment adopter une gestion durable. Du grand paysage au parterre de vivaces, il donne les clés aux porteurs de projets pour construire des réalisations de qualité et préserver le patrimoine paysager du département.



▲ Le Château de Ribourdin dans son environnement (Chevannes)

Source : © Office de Tourisme Puisaye-Forterre



▲ Vue sur la colline de Vézelay (la Tournelle à Asquins)

Crédit photo : CAUE 89

S'INSCRIRE DANS UN PAYSAGE

Avant d'entreprendre et de se lancer corps et âme dans un projet de restauration ou de construction, il peut être utile de prendre du recul sur le paysage dans lequel on se situe. Quelle que soit l'ampleur du projet, il est en effet nécessaire de garder à l'esprit qu'il existe toujours un paysage plus vaste dans lequel s'insère une architecture, un hameau, un village...

Comprendre son territoire

Connaître le paysage qui nous entoure, c'est percevoir ses formes, ses couleurs, son écosystème humain et non-humain, ce qui est visible et ce qui n'est l'est pas, afin de créer un projet cohérent qui s'insère dans le paysage local.

LE PAYSAGE

La notion de paysage émerge de l'imbrication de multiples facteurs dont :

- ▶ la nature du sous-sol (géologie)
 - ▶ le relief (topographie)
 - ▶ la végétation (écologie)
 - ▶ l'eau (hydrologie)
 - ▶ le mode d'utilisation du sol par l'activité humaine (culture, bocage, forêt...)
 - ▶ l'implantation du bâti dans le paysage (village, hameaux, ferme isolée...)
- etc.

Ces différentes caractéristiques construisent ensemble l'identité d'un territoire. Il est donc important de les reconnaître afin de s'assurer d'une bonne intégration de son projet dans l'environnement qui l'entoure. Elles vous aideront à mieux comprendre votre propriété et à trouver les points d'appuis qui guideront votre projet. Elles vous seront également nécessaires lorsque vous choisirez les végétaux pour votre aménagement.

S'INSÉRER

S'insérer, c'est faire partie de quelque chose. Un projet fait partie du paysage du hameau, du village, de l'exploitation agricole tout autant que du paysage de la vallée ou du coteau dans lequel il s'implante. Il doit respecter les formes, les matériaux, les couleurs, les ambiances du lieu. Ainsi une attention particulière doit être

portée sur les éléments de transition (clôture, accès, vues).

Quel est l'environnement dans lequel s'installe mon projet : forêt, bocage, culture, bourg... ?

Quelle est la particularité des paysages alentours : paysage ouvert ou fermé ?

Quelle est l'histoire des lieux ?

Quelles sont les principales essences végétales locales ?

Où se situe mon hébergement par rapport aux autres habitations : Isolé, à la sortie du village, dans un hameau, dans le bourg, point haut, point bas ?

Ménager des vues

Dialoguer avec le grand paysage c'est également le donner à voir depuis l'intérieur de la propriété. Ménager des vues sur les parcelles ou la forêt environnante permet de créer un lien visuel avec le lointain.

Pour cela, il est nécessaire au préalable de répertorier les points de vues à préserver ou les vues à masquer sur le site.

Ensuite mettre en scène ou aménager un point de vue peut se faire de manière très simple :

- la mise en place d'un banc invitera le visiteur à s'asseoir pour contempler le paysage qui s'offre à lui
- une fenêtre dans une haie ou entre deux arbres signalera au promeneur qu'il y a quelque chose à regarder tout en cadrant la vue sur un point d'attention particulier



▲ Fenêtre sur la campagne

Source : © marie claudie



▲ Vue sur l'église de Chevannes (Château de Ribourdin)

Source : © Office de Tourisme Puisaye-Forterre

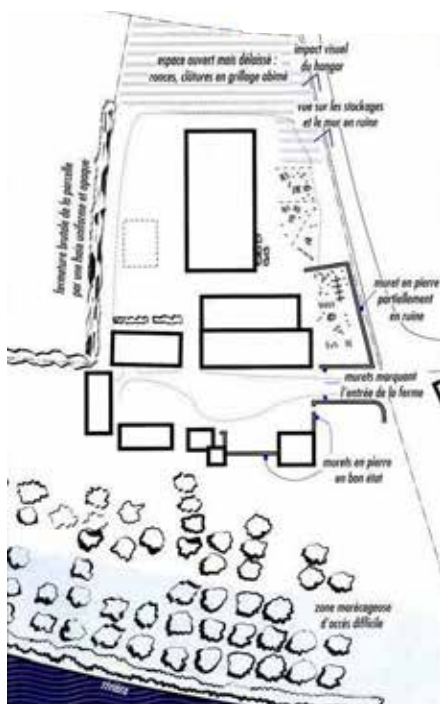
Soigner les limites

Les limites d'une propriété définissent la première image du lieu perçue par le visiteur. Elles sont la jonction entre le grand paysage et les espaces intérieurs du domaine. Visibles de loin, elles ont un réel impact dans le paysage environnant. Il est donc important de se questionner sur l'image que je veux donner à voir de ma propriété.

Afin d'intégrer au mieux le projet touristique dans son environnement, les limites de propriété doivent s'inspirer de l'existant pour créer une continuité entre l'hébergement et son contexte : dans un milieu bocager, une haie composée d'essences locales sera la plus adaptée, tandis qu'en centre de village un mur de pierre sera préférable.

Tout élément de délimitation doit être pensé en fonction de l'usage qui lui est donné. Il est donc important de répertorier au préalable les éléments existants dont on désire se cacher, se protéger ou préserver. Les limites peuvent être utilisées pour se protéger du vent et des pesticides, créer de l'ombre, comme réservoir de biodiversité locale, sécuriser le site pour les enfants, masquer un hangar, un espace technique, créer de l'intimité, marquer une transition... Elles peuvent ensuite prendre différentes formes : de simples barrières en bois, pas très hautes, perméables à la vue sur le paysage lointain, des ganivelles, un grillage à mouton ou un fossé... Il est également possible de jouer sur l'aspect esthétique. Une clôture composée d'éléments disjoints offre en général une certaine légèreté, et est préférable aux clôtures « pleines » et opaques qui enferment. Outre l'utilisation de matériaux

locaux, l'identité des lieux peut être renforcée par la redécouverte de techniques locales et anciennes : plessage (tressage d'arbustes vivants), plessis (tressage de branches mortes), mur en pierre sèche ...



▲ Exemple de diagnostic des éléments à valoriser ou à masquer / Source : CAUE 45



▲ **Haie plessée** | limite basse, délimite l'espace



▲ **Clôture acier corten** | limite esthétique et poreuse visuellement



▲ **Ganivelle** | visuellement perméable et discrète



▲ **Panneaux bois horizontaux** | limite haute brise-vue



▲ **Haie libre** | limite haute obstruant le regard



▲ **Clôture en châtaignier** | ouverte sur le paysage

Les limites

GALERIE D'INSPIRATION
formes, ambiances, matériaux etc.



METTRE EN SCÈNE LES ESPACES EXTÉRIEURS

Comme à l'intérieur, la conception des espaces extérieurs peut générer des ambiances variées. Une ambiance sera ressentie « positive ou agréable » si elle est cohérente avec son environnement, dans la continuité des espaces comme dans le choix des végétaux. De manière générale, la mise en scène des espaces extérieurs devra s'appuyer sur les différents éléments naturels ou construits déjà existants pour renforcer l'identité des lieux. Il s'agit de raconter une histoire à plusieurs scènes allant du grand paysage à la vivace en pied de mur, dans laquelle se promène le visiteur.

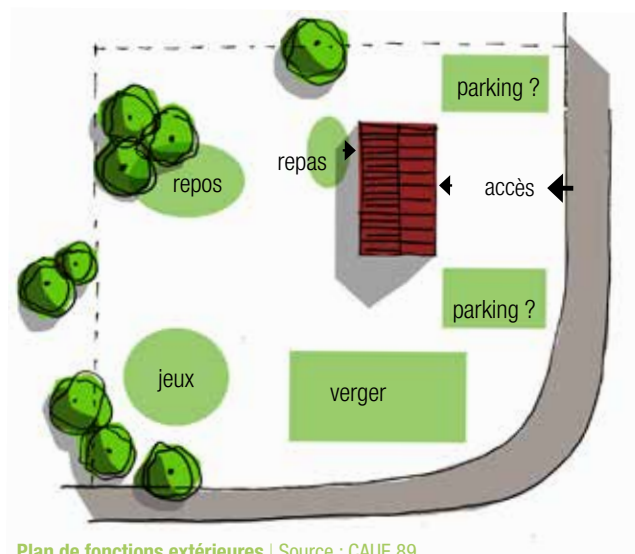
De l'extérieur vers l'intérieur

L'accueil des convives passe tout d'abord par la mise en place de séquences claires depuis l'entrée du terrain jusqu'à l'accès dans le gîte. L'identification des différents espaces qui composent le site en fonction de leur usage facilitera le déplacement des usagers et l'utilisation des lieux.

UNE RÉFLEXION GLOBALE

Établir au préalable une vision d'ensemble des lieux assure une continuité entre les espaces et une certaine harmonie garantissant une sensation de bien-être chez le visiteur. Ainsi, pour judicieusement aménager les abords d'un hébergement, il est nécessaire de se poser la question des usages des espaces en fonction de leur morphologie et de leur situation sur la parcelle : dans un coin, un lieu de détente à l'abri des regards sous les arbres, au centre une grande pelouse dégagée pour

jouer au football, à proximité du bâtiment et à l'ombre une terrasse pour servir les repas, dans la cour sud-ouest un salon de jardin pour profiter des derniers rayons de soleil en hiver, caché derrière les bâtiments l'espace de stationnement etc. Il est également important de bien identifier les espaces privés des espaces pour les touristes et des espaces communs afin d'éviter les conflits d'usages.



Plan de fonctions extérieures | Source : CAUE 89

Une fois ce travail préalable effectué, on peut s'interroger sur la manière de circuler d'un lieu à un autre. Hiérarchiser les accès et les chemins, par des traitements de sols différents et des largeurs variées facilitera le déplacement des voitures, piétons et animaux. De même, guider l'hôte par une signalétique ou valoriser l'accueil sur le site par des végétaux aidera le visiteur à se repérer.

GESTION DES ACCÈS ET ENTRÉES

L'accès le plus lisible, le plus évident permet aux hôtes de se repérer aisément dès leur arrivée, ce qui rassure et donne une première image positive des lieux. Une entrée doit se lire comme une transition avec le paysage et les éléments bâtis. Les masses végétales en premier plan, la qualité des revêtements de sol, la hiérarchisation des accès... sont des éléments qui valorisent l'accueil sur le site.

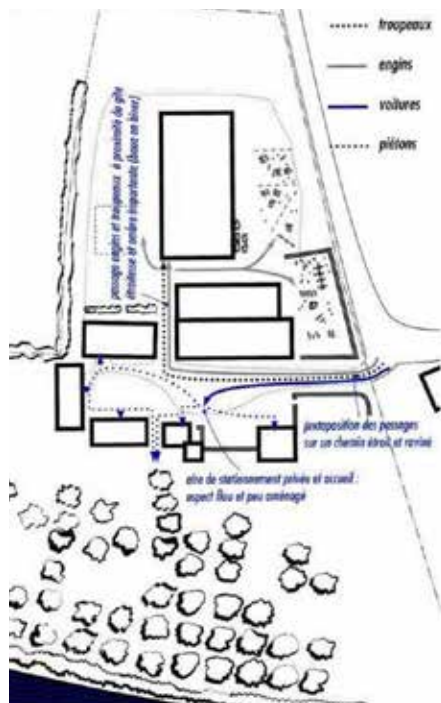
GESTION DES STATIONNEMENTS

L'identification d'un espace réservé au stationnement des véhicules (automobiles ou deux-roues) à distance raisonnable des bâtiments contribue à la tranquillité du cadre de vie. Il convient d'harmoniser deux logiques :
 ► amener la voiture relativement près de l'habitation afin de faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite ou la descente des bagages

► **effacer la voiture** dans le paysage afin de préserver le cadre de vie.

A cet effet, la plantation d'une haie, une pergola, une dépendance ouverte, un préau constituent des dispositifs variés, assurant une transition entre le domaine public et l'intimité du gîte.

Dans une recherche d'harmonie, les matériaux de surface seront en correspondance avec les teintes et les matières du site. Afin de favoriser l'infiltration des eaux de pluie, on sera vigilant à limiter l'imperméabilisation des sols.



▲ Exemple de schéma de circulation

Source : CAUE 45



▲ **Alignements de tilleuls** | souligne l'accès



▲ **Plantation** | accompagne l'accès à l'hébergement



▲ **Arbre repère** | marque l'entrée



▲ **Porte végétale** | matérialise l'entrée dans la propriété



▲ **Plantes vivaces en pied de mur** | signalent l'hébergement



▲ **Signalétique** | en accord avec son contexte

Les accès

GALERIE D'INSPIRATION
formes, ambiances, matériaux etc.



▲ **Traverses bois massif** | se fond dans l'herbe



▲ **Grave** | aspect champêtre



▲ **Revêtement pavés joints enherbés** | discret



▲ **Haie de charmille** | délimitant l'espace de stationnement



▲ **Massif arboré** | camouflant l'espace de stationnement



▲ **Mélange terre pierre** | délimité par une noue arborée

Stationnement

GALERIE D'INSPIRATION
formes, ambiances, matériaux etc.



▲ **Espace d'accueil** | mis en scène par le végétal



▲ **Porte d'entrée** | soulignée par des plantations



▲ **Cour de ferme** | structurée par des espaces végétalisés



▲ **Cour de ferme minérale** | enrichie par du végétal



▲ **Cour intérieure** | structurée par des massifs



▲ **Cour extérieure** | organisée autour du potager

Séquences

GALERIE D'INSPIRATION
formes, ambiances, matériaux etc.



▲ **Terrasse** | aménagée dans un écran végétal



▲ **Des grimpantes** | comme ombrière



▲ **Jardin ouvert** | délimité par des massifs arbustifs



▲ **Jardin fragmenté** | par des arbres et arbustes



▲ **Le potager** | comme espace d'agrément



▲ **Verger potager** | mixité de strates et de types de plantes

Séquences

GALERIE D'INSPIRATION
formes, ambiances, matériaux etc.

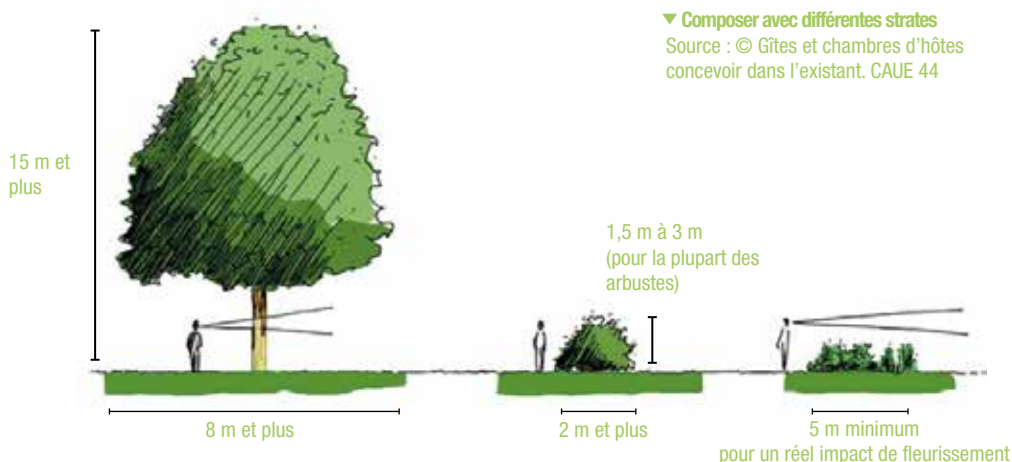
Composer avec le végétal

Le végétal n'est pas disposé au hasard, son implantation vient affirmer les intentions de conception. En tant qu'être vivant, il s'agit de composer avec les évolutions du port et des couleurs au fil des saisons et des années. Il peut être une solution simple et peu coûteuse aux problèmes de vis-à-vis, impacts des zones techniques, transition, stockage des eaux de pluie...

PENSER L'ESPACE DE SON JARDIN

Avant de se lancer dans la plantation de vos parterres, une réflexion à l'échelle du site est nécessaire. Pour chaque espace végétalisé il faudra se poser les questions : où ? pourquoi ? comment ? avec quoi ? Par exemple : en limite et point bas de ma propriété, pour délimiter ma parcelle et récupérer les eaux de pluie, une noue, des végétaux assez hauts (1 m à 2 m) souples, qui fleurissent l'été et qui aiment l'eau. L'ambiance souhaitée, aidera également à se positionner sur le type de végétaux : un arbre seul n'a pas le même effet qu'un groupe

d'arbres ou qu'un alignement, des graminées donneront plutôt une ambiance champêtre, sauvage, contrairement aux dahlias, rosiers etc. qui possède un aspect plus ornemental. Chaque opération doit être justifiée afin de trouver le bon type de végétal en fonction de sa forme et de son rôle : arbuste, arbre, vivace, haut, bas, léger, dense, pour faire de l'ombre, délimiter, cacher, souligner, fermer, attirer etc. Bien pensé et utilisé intelligemment, le végétal viendra dessiner et renforcer l'identité de chaque sous-espace : lieu de détente, de passage, d'accueil etc.



FORMES ET USAGES DU VÉGÉTAL

VÉGÉTAUX FONCTIONS PORTS ESSENCES

LES ARBRES	apporter de l'ombre, signaler, cacher, accompagner, produire, mettre en valeur	érigé, élancé, étalé, en colonne boule, cône, pleureur	<i>Catalpa, Chêne, Liquidambar, Peuplier d'Italie...</i>
LES ARBUSTES	délimiter, protéger du vent brise-vue, accompagner, écologique	rampant, érigé, étalé, dressé, buissonnant	<i>Cornouiller saignin, Abélia, Viorne, Amélanchier, Camphrier...</i>
LES PLANTES	accompagner souligner agrémenter	élancée, souple, rigide, rampante, grimpante	<i>Acanthe, Valériane, Gaura, Achillée, Carex, Jonc...</i>



▲ *Aesculus hippocastanum* |
Cime irrégulière et étalée



▲ *Catalpa bignonioides* |
Port boule, trappu



▲ *Fagus sylvatica* |
Port fastigié



▲ *Salix alba* |
Port érigé, feuillage
transparent et léger

dessins : Jacques Simon

FAIRE AVEC LE TEMPS

Il ne faut pas oublier que le végétal est vivant, qu'il grandit et qu'il change selon les saisons et les années. Les arbres à feuilles caduques donnent de l'ombre en été tout en laissant passer la lumière l'hiver. Les arbustes persistants sont attrayants surtout l'hiver. Certains arbres ont des couleurs automnales

ou floraison printanière prononcée. Le squelette de quelques plantes s'exprime en hiver...

Il est donc important de prendre en considération le temps dans la réflexion de son aménagement afin d'anticiper la taille adulte d'un arbre ou d'un arbuste, l'étalement des floraisons, l'aspect du jardin en hiver, etc.

UTILISATION DU VÉGÉTAL DANS LES ESPACES D'AGRÈMENTS

Espace d'accueil

► Accompagner le visiteur jusqu'à la porte d'entrée par **des massifs bordant un chemin : en tonte, en pierre ou en bois, par des pas japonais...**

► Marquer la porte d'entrée par **des plantations en pied de mur ou en pot** afin d'aider le visiteur à se repérer.

Cour de ferme

► Créer un espace familial plus intime en formant des sous-espaces avec **un massif arbustif, un bosquet d'arbres.**

► Mettre en valeur les bâtiments agricoles et d'habitations par **des vivaces, arbustes en pieds de murs, grimpantes ou arbre isolé.**

► Faire attention au rapport d'échelle en créant un équilibre de volume entre le bâti et le végétal en **plantant un bel arbre isolé** par exemple.

Terrasse

► Soigner les vues des espaces de vie intérieure sur le jardin.

► Apporter de l'ombre à la terrasse grâce à **un arbre, des pergolas avec canisses agrémentées de plantes grimpantes.**

► Privilégier un mobilier de qualité au diapason avec l'ambiance du lieu.

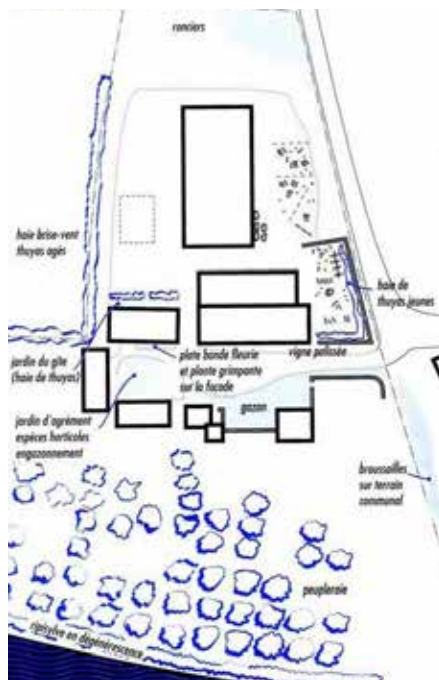
Jardin

► Créer une alternance d'espaces ouverts et fermés grâce à des **alcôves végétales.**

► Valoriser les grands espaces ouverts par **une prairie fleurie ou un parterre de graminées.**

Potager

► Créer un lieu d'agrément en l'associant avec **des vivaces et une strate arbustive.**



▲ Exemple de composition avec le végétal

Source : ©CAUE 45

Les végétaux adaptés

Pour voir fleurir et s'épanouir son jardin, les végétaux sélectionnés doivent être adaptés à la nature du sol : argileux ou calcaire, neutre ou basique (en majorité dans l'Yonne), humide ou sec. Pour faire face à la hausse des températures dans les prochaines années, il est préférable de planter des essences rustiques résistantes à la sécheresse avec de faibles besoins en eau (cela n'exclura pas de les arroser les 3 premières années suivant la plantation). Dans un souci d'intégration du lieu dans son territoire, les espèces locales que l'on retrouve dans les haies, les forêts, les champs et sur le bord des routes et des cours d'eau sont à favoriser dans votre aménagement.

Afin de limiter le travail du jardin et pour soulager vos dépenses, privilégiez les vivaces aux annuelles, les plantes qui se ressèment toutes seules et des plants en pleine terre plutôt qu'en pots.

HERBIER DE LA SÉCHERESSE :

Arbres (+ 10 m)

noyer, catalpa,

(3 à 10 m)

sumac, sorbier des oiseleurs, prunus, acer davidii,

Arbustes (1 à 3 m)

arbusier, athéa, éleagnus, laurier thin, céanothe, genêt, genévrier

Vivaces

lavande, gaura, perovskia, romarin, ciste, aeonium, santoline

HERBIER CHAMPÊTRE :

Arbres

chêne, frêne, aubépine, chataîgnier, saule, prunellier

Arbustes

sureau, noisetier, cornouiller, viorne caduque, fusain d'europe, églantier, néflier

QUELQUES PLANTES :

En pied de mur

valériane officinale, mauves, géranium sauvage, giroflée, bourrache, rose trémière

Noue

iris, popule des marais, rubanier, salicaire, menthe, cardamine, reine des prés, carex

Grimpantes

chèvrefeuille, glycine, clématite, vigne vierge, jasmin



UNE GESTION DURABLE

Le jardin est un écosystème contribuant à la biodiversité. L'entretien des espaces verts nécessite une attention particulière au risque de perturber un équilibre souvent précaire. C'est pourquoi, le jardinage naturel s'inspirant de pratiques respectueuses de la nature s'impose dans vos jardins et sur vos abords de propriété. L'eau, ressource précieuse, est également un élément important à prendre en compte dans sa stratégie de gestion.

Entretien des espaces plantés

Dans un jardin, l'observation fine du contexte permet d'optimiser les ressources naturelles tout en limitant l'usage des pesticides, voire en les proscrivant. D'une manière générale, la lutte contre les maladies est grandement facilitée lorsque les conditions optimales sont offertes à la plantes. Moins une plante est en souffrance, moins elle est sensible aux attaques parasitaires. Les traitements ne doivent être que très limités, en s'entourant des précautions nécessaires : gants, masque, lunettes etc. ; lors d'une journée sans vent. Il convient à cet effet de rappeler que ce qui est naturel n'est pas forcément sans incidence sur le sol et la santé.

Du fait de la réception d'un public varié, il est important d'assurer un minimum de pédagogie au moment de l'accueil, notamment par la mise en place d'une signalétique sur les lieux ou par la mise à disposition d'une documentation adaptée.



▲ Verger en gestion différenciée

Source : Le jardin plume. Auzouville (76116)

GESTION DIFFÉRENCIÉE

La gestion différenciée est une manière d'entretenir les espaces plantés, plus proche et respectueuse de la nature. L'objectif est de limiter l'entretien et les traitements phytosanitaires ainsi que de favoriser le développement d'une faune et d'une flore diversifiées.

De ce fait, les endroits peu fréquentés du jardin pourront être transformés en prairie et être fauchés à la mi-août. Un tapis de hautes graminées qu'il est possible de sculpter par des chemins tondus apportera du volume et de la légèreté sur de grands espaces. Pour un gazon tondu, il est préconisé de maintenir une hauteur de tonte entre 6 et 8 cm en période estivale afin de limiter l'arrosage. Il convient de reconsidérer sa pelouse autrement : les trèfles et les pâquerettes apportent de la diversité et leurs fleurs sont une source de nectar pour les insectes.



▲ Chemin en tonte

Source : © Imaginer et réaliser son hébergement touristique . CAUE 72

PAILLAGE

Solution préventive à la repousse et à la colonisation d'adventices, le paillage a de multiples avantages le rendant indispensable en jardin de rue : il couvre le sol pour en conserver l'humidité (et ainsi limiter les besoins en eau des plantes), il apporte de l'humus et un support à la microfaune - auxiliaires du jardinier. Seule la mise en œuvre d'un paillage en épaisseur suffisante - de 5 à 10 centimètres - aura un effet efficace.

Quelques types de paillage : paille, chenevotte, coquilles broyées (noix, noisettes), BRF (bois raméal fragmenté), feuilles mortes, etc.

SOIGNER LES PLANTES PAR LES PLANTES

En cas d'attaques ou de désordres, la Nature ne laisse pas le jardinier sans ressources, loin de là ! Véritable homéopathie du jardin, de nombreuses recettes maison existent pour transformer des plantes en purin, macérat ou infusion en fonction de l'usage que l'on souhaite en faire. Parmi les plus connus : le purin d'ortie, utilisé comme fertilisant (très puissant) mais aussi en renforcement des défenses naturelles d'une plante, ou le purin de prêle, fongicide réputé, ou encore celui de consoude, répulsif plus adapté à la floraison et la fructification notamment de plantes potagères. Par ailleurs, en règle général les plantes à fortes odeurs (ail, oignon, basilic etc.) repousseront un grand nombre de ravageurs. La capucine va fixer les pucerons et attirer les prédateurs qui régulent leur population. L'oieille d'Inde repousse les nématodes (petits vers blancs).

Gestion des eaux pluviales

L'eau de pluie est une ressource naturelle de qualité. Inépuisable, elle est facile à récupérer pour être réutiliser dans le jardin. Elle peut également être le fil conducteur de votre aménagement et faire l'objet d'une attention particulière.

RÉCUPÉRER L'EAU

Récupérer et recycler l'eau des toitures est un geste écologique qui permet de :

- ménager les nappes phréatiques
- diminuer les eaux de ruissellement en cas de fortes pluies,

L'eau, captée par des citernes peut être utilisée au jardin pour arroser, laver du matériel (véhicule, outils...), préparer certains traitements écologiques.

GÉRER LE RUISSellement

Lors de forte pluie, l'eau ruisselle, notamment sur les surfaces imperméables. Elle creuse des sillons sur le sol vers les points bas, provoquant ainsi de grosses flaques ou le déplacement de matière si le chemin de l'eau n'a pas été pensé en amont. C'est pourquoi il est essentiel de l'intégrer à sa réflexion globale, d'autant plus sur un terrain en pente.

Afin de limiter le ruissellement, plusieurs solutions sont possibles :

- ▶ favoriser l'utilisation de matériaux perméables (pavés joints enherbés, stabilisé ...) pour faciliter l'infiltration de l'eau.
- ▶ guider l'écoulement de l'eau dans des rigoles
- ▶ créer un bassin, une marre pour récupérer les eaux de pluies en point bas
- ▶ aménager des « barrières » végétales qui retiennent l'eau comme une haie en limite haute de parcelle.



Révéler

La gestion des eaux pluviales peut participer à l'aménagement des espaces extérieurs : en affirmant la topographie grâce à des rigoles, en créant des noues plantées aux extrémités des surfaces imperméables pour marquer les différents espaces...

Source : ©CAUE du Loiret



Épurer

Les techniques d'épuration par les plantes (phytoépuration) peuvent être utilisées pour l'assainissement non collectif, mais aussi pour traiter des effluents agricoles (exemple d'Aquatiris, de Phytoresource, de Phytorem). Ces installations végétales s'intègrent aisément dans un jardin privé ou une cour. Cependant cela demande un entretien régulier.

Source : ©CAUE du Loiret



Stocker

En point bas, la mare au centre de la cour peut être utilisée pour la gestion de l'eau. La création d'un bassin de rétention planté permettra de filtrer les eaux pluviales pour les stocker et les réemployer au jardin. Au milieu d'une cour, elle apportera un côté végétal tranchant avec le minéral.

Source : ferme fourges

CONCLUSION

Des espaces extérieurs accueillant ne se conçoivent pas comme une succession de petits espaces individuels, mais sont le fruit d'une réflexion globale, qui commence par apprendre à connaître le territoire sur lequel s'implante son projet : paysage, pratiques humaines, sol, relief, histoire, espèces végétales etc. ; puis s'ensuit 5 étapes :

- ▶ faire un état des lieux à l'échelle de la parcelle en identifiant les contraintes et les potentiels du site.
- ▶ formuler ses intentions sur un plan avec des mots, des grands principes pour les différentes séquences : accès, stationnement, entrée, terrasse, jardin. Établir un schéma de circulation ainsi qu'un plan des usages à l'échelle du site.
- ▶ croiser les éléments existants et ses intentions pour identifier quelle structure végétale puis quel type de végétaux, quels matériaux et signalétique sont adaptés à chaque espace.
- ▶ établir des objectifs de floraisons et de teintes végétales en fonction des saisons. Statuer sur sa capacité à gérer et entretenir son jardin.
- ▶ choisir les végétaux appropriés.

Il est important de garder à l'esprit que les aménagements les plus simples sont souvent les plus opérationnels et peuvent être d'une grande qualité.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

Imaginer et réaliser son hébergement touristique, CAUE de la Sarthe, 2011.

Gîtes et chambres d'hôtes concevoir dans l'existant, CAUE de Loire-Atlantique, 2011.

Les jardins et la pluie, Nigel Dunnett et Andy Clayden. Rouergue, 2007.

L'aménagement paysager de l'hôtellerie de plein air, CAUE de la Vendée, 1999

Jardins écologiques d'aujourd'hui, Rémy Bacher, Laurence Baudalet, Florence Englebert, Béatrice Gauge, Brigitte Lapouge-Dejean, Karin Mundt et Denis Pépin. Terre vivante, 2010.

Bien construire conseils et pratiques, CAUE de la Vendée, 2008

Tourisme et patrimoine rural en Midi-Pyrénées, URCAUE Midi-Pyrénées, 2005

Voir, penser, faire son hébergement touristique en Pas-de-Calais, CAUE du Pas de Calais,

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

p. 9 photo 1 ©parc-naturel-chevreuse.fr / photo 2 ©www.jacksons-clotures.com / photo 3 ©Archerbuchanan.com / photo 6 source : marcanterra.fr / autre CAUE 45

p. 14 photo 2 source : pinterest.fr / photo 5 ©Imaginer et réaliser son hébergement touristique, CAUE 72 / photo 6 ©chambres-hotes.fr / autre CAUE 45

p. 15 photos 1 et 4 ©Imaginer et réaliser son hébergement touristique, CAUE 72 / photo 2 CAUE 45 / photo 3 source : pinterest.com / photo 5 ©2016 erapaysagistes / photo 6 source : corporate.westtoer.be

p. 16 photos 1, 2 et 5 ©Office de Tourisme Puisaye-Forterre / photo 3 CAUE 45 / photo 4 source : pinterest.com / photo 6 ©2018 Decocrush

p. 17 photos 1, 5 et 6 CAUE 45 / photo 2 source : pinterest.com / photo 3 ©Office de Tourisme Puisaye-Forterre / photo 4 ©2014 Salamandre Cottage

CONTACTS

Le CAUE de l'Yonne remercie Yonne tourisme et M. et Mme Mengoni pour leur accueil et leur aide dans l'organisation de l'atelier.

LE CAUE DE L'YONNE

Le CAUE [Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement] est une association à compétence départementale. D'intérêt public, ses missions sont multiples : conseiller, informer, former et sensibiliser.

Composé d'une équipe pluridisciplinaire (architectes, paysagiste), le CAUE de l'Yonne conseille gratuitement les particuliers et assiste les maîtres d'ouvrage publics (municipalités, communautés de commune, etc.) et privés (associations, entreprises, etc.) pour ce qui concerne la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale d'un projet. Il intervient en amont et ne se substitue ni à un maître d'œuvre ni aux artisans qui viendront concevoir et réaliser le projet par la suite.

Philippe BODO, directeur et architecte

Valentine LEPOIVRE, concepteur-paysagiste

accueil@caue89.fr

www.caue89.fr

03 58 43 80 33

Observatoire des CAUE : www.caue-observatoire.fr

Portail documentaire : www.ressources-caue.fr

YONNE TOURISME

Yonne Tourisme organise chaque année le concours « Villes et villages fleuris », qui promeut la place du végétal dans l'aménagement des espaces publics. Le label récompense les actions menées notamment par les villes et s'engage aujourd'hui sur des enjeux tels que l'amélioration du cadre de vie, le développement de l'économie locale et l'attractivité touristique.

Jean FREGEAC, Conseils en hébergements touristiques,
Tourisme et handicap et sites web
informatique@tourisme-yonne.com
www.tourisme-yonne.com

CONTACT

CAUE de l'Yonne

[CONSEIL D'ARCHITECTURE,
D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT]

8, avenue du 4^e Régiment d'Infanterie
89000 AUXERRE
Tél. 03 58 43 80 33
accueil@caue89.fr



DE L'YONNE

www.caue89.fr

